LE TOURRETTAN

Bulletin municipal mensuel - Avril 2018 - N° 34

EDITO

Mes chères Tourrettanes, mes chers Tourrettans,

Le débroussaillement est obligatoire et constitue l'élément majeur de la prévention des incendies. Récemment, vous avez reçu une lettre de notre préfet Georges-François Leclerc rappelant son importance. Chaque propriétaire a le devoir de débroussailler un rayon de 50 mètres autour de son habitation et 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si nécessaire. Se pose alors le délicat problème de l'incinération de ces végétaux. En dehors de la période estivale où tout brûlage est interdit, j'ai choisi d'appliquer une dérogation préfectorale permettant de brûler de 10 h à 15 h 30 sauf le dimanche. J'ai souhaité que notre concitoyen, le Dr Patrick Collombat, puisse s'exprimer librement dans ce bulletin municipal afin d'exposer les dangers que peut représenter le brûlage intempestif et incontrôlé de ces déchets. C'est pourquoi je vous demande instamment de limiter cette incinération ainsi que la quantité des végétaux afin de ne pas provoquer de nuage toxique. Il s'agit de civisme et je compte sur vous pour le respecter, car il y va de votre santé et celle de vos enfants.

Docteur Alain FRÈRE
Maire de Tourrette-Levens
Vice-président de la
Métropole Nice Côte d'Azur

LOTO DU ROTARY CLUB

Le Rotary club proposait, le 24 février dernier, un loto avec repas. 175 personnes ont ainsi tenté de gagner de nombreux lots. Cette manifestation a une portée sociale puisqu'une partie de l'argent récolté est donnée au CCAS et à l'association « Team Xavier un rallye un sourire ».

BONS RÉSULTATS POUR L'AOTL GYM

Les jeunes gymnastes ont participé les 17 et 18 février aux « P'tits As », une compétition de gymnastique artistique féminine et masculine à la Trinité. L'AOTL Gym enfants était représentée dans les trois catégories (bronze, argent et or) et a ainsi pu obtenir de bons résultats.

SOIRÉE ROCK DU COMITÉ DES FÊTES

Le 17 février, la soirée rock'n'roll du comité des fêtes a séduit un public nombreux. Grâce à la cuisine de Domi Socca et un succulent poulet riz façon basquaise, le comité des fêtes a réchauffé les corps. Tandis que le groupe Rock Swing 06 puis DJ JC ont enflammé le dance floor !

L'AOTL BADMINTON FAIT PARLER D'ELLE

La 1re édition du Grand Prix de Badminton de Tourrette-Levens estampillé Fédération française fut un succès. La compétition, organisée par le comité départemental a réuni en effet 14 clubs et 48 joueurs ! C'est Franck Balcells, licencié à l'AOTL, qui a remporté la compétition.

PODIUMS POUR L'AOTL CYCLISME

Le 18 février, l'AOTL cyclisme a organisé le championnat départemental UFOLEP à Brocarel. Au total, 5 courses ont eu lieu et 65 compétiteurs venus de tout le département, mais aussi du Var y ont participé. Plusieurs Tourrettans se sont illustrés en montant sur les marches du podium.

TRADITIONNELLE GALETTE AU CST

Le dimanche 11 février 2018 a eu lieu la traditionnelle galette des Rois au clos bouliste. À cette occasion, le maire a rendu hommage à Bernard Denouel, président du clos bouliste de 1992 à 2017. Il a également confirmé son soutien au CST et à son nouveau président Patrice Brema.

FÉMININES, UN HYMNE À LA FEMME

Du 7 mars au 2 avril, l'espace culturel a accueilli l'exposition FéMiNines. FéMiNines c'est d'abord l´histoire de deux femmes qui ont les mêmes initiales. Nicole Maresca est Tourrettane, sculpte, transforme, habille, peint les cougourdons que cultive son mari. Elle réalise des tableaux et écrit des livres. Martine Nizio est Niçoise, voyage, photographie et interprète le réel. Elle croque la vie et s'exprime dans l'art floral. C'est aussi une histoire d'amitié, entre deux femmes créatrices dans l'âme. Ensemble, elles ont eu envie de raconter la femme et toutes celles qui germent en elle et éclosent au fil du temps. Une exposition féminine, mais pas féministe, loin de l'actualité. Elles ont créé des séries : la maternité, la femme sexy, le mariage, la sagesse, « Contes et songes »… Chacune y a mis de sa personnalité. Martine ses souvenirs de voyage à Cuba, en Irlande, transfigurés par le prisme de sa sensibilité et Nicole ses souvenirs familiaux issus de sa maman polonaise. Durant près d'un mois, elles ont proposé un voyage original et touchant au cœur de la femme, une exposition esthétique et poétique. Mais surtout sensuelle, douce, colorée, émouvante. La femme, dans toute sa délicatesse. Mélanie Niel

LOTO HAUT EN COULEUR POUR L'APE TORDO

Le silence de cathédrale de mise lors des lotos ne s'applique pas à celui de l'APE du groupe scolaire Tordo. Ses membres privilégient en effet le divertissement des enfants : cette année, ils avaient fait venir un clown pour leur montrer quelques pitreries et surtout leur sculpter des ballons. Fleurs, animaux, épées ont donc fleuri dans la salle des fêtes! Les enfants, souvent venus déguisés étaient nombreux : les plus grands ont participé au jeu en famille, les plus petits ont couru partout dans la salle. L'ambiance était à la fête. Cette joyeuse agitation n'a pas empêché la concentration. Les plus chanceux ont remporté un week-end en famille, un overboard ou encore des places en loge pour des matchs de l'OGC Nice... Mélanie Niel

LE SOUVENIR FRANÇAIS CRÉE LE LIEN ENTRE L'HISTOIRE ET LA JEUNESSE

C'est devant plus de 50 collégiens du collège René Cassin de Tourrette-Levens que M. Breweays a tenu une conférence sur son parcours de résistant pendant la Seconde Guerre mondiale. Illustrant son intervention par des photographies originales, il a su émouvoir son auditoire composé d'élèves de troisième, tant son discours était empreint d'émotion et de dignité. Gilles Porcier, professeur d'histoire au collège, a chaleureusement remercié M. Breweays de sa présence, ainsi que l'association du Souvenir français de Tourrette-Levens présidé par Roland Hesse pour cette initiative. Entré dans la Résistance à l'âge de 17 ans, M. Breweays a fait partie des FFI dans le commando de Cluny et a participé à de nombreux combats pendant l'année 1944. Aujourd'hui retraité, résidant sur la commune de Tourrette-Levens, c'est avec un réel plaisir qu'il fait partager son expérience à la jeunesse de notre village. Mélanie Niel

INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX : UNE PRATIQUE POLLUANTE ET TRÈS TOXIQUE POUR LA SANTÉ

À la suite de nombreuses plaintes récurrentes concernant l'incinération des végétaux, le maire a demandé au Dr Patrick Collombat, Directeur de recherche de 1re classe spécialisé en santé et habitant Tourrette-Levens, de rappeler les règles et problèmes de santé publique associés à cette pratique.

▶ Que dit la loi ?

Afin de prévenir les risques d'incendie (comme nous l'avons malheureusement vécu l'été dernier), le débroussaillement est obligatoire. Le brûlage du produit de débroussaillement est interdit partout en France. Dans notre département, le brûlage est toléré par dérogation préfectorale uniquement de 10 h à 15 h 30 (noyage des feux obligatoire à 15 h 30) du 1er janvier au 30 juin et du 1er octobre au 31 décembre en l'absence de vent (les feuilles des arbres ne doivent pas bouger) et de pic de pollution (sauf si la préfecture l'interdit comme ce fut le cas fin 2017 du fait de la sécheresse et du risque accru d'incendie). M. le Maire peut choisir de ne pas appliquer cette dérogation ou de l'aménager. C'est le cas avec une interdiction récente d'incinération le dimanche et la demande répétée à tous de ne faire, au pire, que de petits feux aux horaires légaux.

▶ Que puis-je brûler ?

Les végétaux coupés (principalement de petites branches) qui doivent impérativement être secs et ne pas être mélangés avec des résidus de tonte ou d'entretien de jardin qui constituent des déchets verts dont l'incinération est totalement interdite. Pas de cartons, herbe, feuilles, planches, papier, palettes, cagettes, plastique, caoutchouc, arbres, ou autre.
L'incinération de végétaux coupés est la seule tolérée à certaines périodes de l'année de 10 h à 15 h 30 (sauf le dimanche). Trop de personnes ignorent ces règles et s'exposent ainsi à de lourdes sanctions pénales (jusqu'à plusieurs centaines d'euros), voir pire si la « nuisance olfactive » est établie ou si un accident de circulation causé par les fumées, et la perte de visibilité induite, se produit.

▶ Quel est le problème ?

Malheureusement, l'on constate que notre village peut être totalement enfumé des jours entiers de 8 h à 20 h (donc hors horaires légaux), particulièrement au niveau du Frogier, du plan d'Ariou ou de la route de Levens / Chateauneuf. Le brûlage peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée et nuit gravement à l'environnement. Plus important, le brûlage est hautement toxique ! Il génère des fumées, des produits destructeurs de la couche d'ozone, des toxines pour la nappe phréatique et des particules très fines chargées de composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines, furanes... Sachez que même si les fumées sont

emportées par le vent, les particules fines nocives (inodores et invisibles à l'œil nu) ne disparaissent pas et peuvent rester sur place pendant plusieurs jours et donc être dangereuses pour autant de temps ! Pour un feu de petite taille, il est ainsi démontré que ces particules toxiques peuvent perdurer jusqu'à une semaine dans un rayon de 2 km autour de ce feu. Ainsi, un feu allumé au plan d'Ariou (par exemple) est potentiellement toxique pour tout notre village (écoles et crèche incluses…) jusqu'à une semaine après son extinction !

▶ Quels sont les risques pour la santé ?

- L'inhalation à court terme de fumées de bois altère les mécanismes de défense immunitaire des poumons, importants dans la résistance aux infections pulmonaires. Plusieurs études rapportent l'induction au niveau pulmonaire d'un stress oxydant, d'une réponse inflammatoire, d'une altération de la fonction respiratoire et d'une aggravation de l'hyperréactivité bronchique.
- Les fumées de bois présentent en outre un caractère fortement cancérigène.

En clair, les jeunes enfants et les personnes âgées ou sensibles peuvent développer de graves maladies respiratoires (asthme, atteintes pulmonaires, complications cardiovasculaires ou encore infections pulmonaires…). Et nous pourrions tous développer différents types de cancers ! Il est démontré que l'exposition répétée à des fumées de bois peut diminuer l'espérance de vie de deux ans et bien entendu altérer la qualité de vie du fait de maladies de longue durée (emphysème, asthme...).

▶ Quelles sont les alternatives ?

Pour les déchets organiques, de tonte ou d'entretien, le compostage, le paillage ou la tonte « mulching » sont des alternatives relativement simples à adopter. Pour les déchets plus encombrants ou non réutilisables sur place, des solutions sont proposées en déchetterie. Il est clair qu'il est plus simple de brûler sur place que d'amener en déchetterie, mais c'est un effort qui en vaut la peine pour la santé de tous ! Sinon, attendez que votre bois soit sec et brûlez-le dans votre cheminée (avec insert ou poêle si possible) ou donnez-le à des personnes ainsi équipées.

▶ En résumé...

Pensez à vos enfants, petits-enfants, mais aussi à votre famille et vous-même avant d'incinérer vos déchets de débroussaillement… Nous voulons tous le mieux pour nos proches et il vaut la peine de faire quelques efforts pour eux. Le danger pour la santé est réel et d'importance : ce n'est pas pour rien que le brûlage est interdit partout en Europe… Exposer votre famille et vos voisins à des fumées toxiques ne représente pas seulement un manque de civisme et de respect, c'est une véritable atteinte à la santé publique… Pensez-y !

■ Dr Patrick Collombat. Lauréat de nombreux prix de recherche nationaux et internationaux pour ses travaux, il dirige une équipe de chercheurs et travaille pour l'INSERM, le CNRS et l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Arrêté préfectoral n°2014-453 http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/content/download/17556/166123/file/Arrêté Préfectoral 2014.pdf
- AirPACA : www.airpaca.org
- Etudes de l'ANSES sur la pollution générée par les feux à l'air libre : https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2010sa0183Ra.pdf
- Contacts :

Auteur : collombat@unice.fr
En cas d'infraction constatée :
04 97 20 50 02 (police municipale)

AGENDA

AVRIL

• Chasse à l'œuf
Lundi 2 avril - Gratuit
15 h 30 - Château

• Soirée italienne
du comité des fêtes
Samedi 7 avril
20 h - Salle des fêtes
Tél. : 06 42 29 81 57

• Finale départementale de Trec - AOTL Équitation
Dimanche 8 avril
7 h 30 - Brocarel
Tél. : 06 75 53 09 85

• Fête médiévale
Dimanche 15 avril
À partir de 10 h - Village

• Salon du collectionneur
Dimanche 22 avril - Gratuit
9 h à 18 h - Salle des fêtes

• Spectacle Le cirque bleu
Jeudi 26 avril - Entrée libre
15 h 30 - Salle des fêtes

• Stage de cirque
Du 30 avril au 4 mai
14 h à 16 h 30 - Salle de cirque
Tous en piste : 06 74 46 94 27

CINEMA

Tout le monde debout :
mardi 10 avril à 20 h 30

Gaston Lagaffe :
mercredi 25 avril à 15 h

Salle des fêtes

Adulte : 5 € / Moins de 16 ans : 3 €

CARNET

NAISSANCES

5 février	Simon BARRALIS
8 février	César CARLES

PERMANENCE MÉDIATEUR

Une nouvelle médiatrice prendra ses fonctions à la mairie de Tourrette-Levens afin de renseigner les administrés sur les différents contentieux.

Réunion d'information :
Samedi 21 avril à 11 h
Salle des mariages

Le Tourrettan - Avril 2018. Publication de la commune de Tourrette-Levens. Directeur de publication : Dr Alain Frère. Conception : Service communication. Crédits photos : M. Niel, Fotolia.com (H. Rouveure). Impression : Les Arts Graphiques.

PROGRAMME 12E FÊTE MÉDIÉVALE – 15 AVRIL 2018

	MARCHÉ MÉDIÉVAL *Autour de l'église et son parvis*	PARVIS SALLE DES FÊTES	CAMP MÉDIÉVAL *Face à la boulangerie*	PLACE DES PÉNITENTS *Montée du château*	CHÂTEAU
	SPECTACLE « PIGOULI » *Les Monts rieurs*	VIE DE CAMP / PARC MUSICAL **(animations toute la journée)** **Tyrians** / *Ateliers de l'Esquielle*	VIE DE CAMP (animations toute la journée) *Compagnons de la Tourrentelle*	VIE DE CAMP (animations toute la journée) *Les Seigneurs d'Orient*	VIE DE CAMP (animations toute la journée) *La Cour pontificale d'Avignon*
10:30	DÉFILÉ AU DÉPART DU PARVIS DE L'ÉGLISE EN DIRECTION DU CHÂTEAU, OUVERT AUX PERSONNES COSTUMÉES *Tempradura - Les compagnons de la Tourrentelle - Tyrians*				
	TIR À LA BOUCHE À FEU *Compagnons de la Tourrentelle*	ATELIER FONDERIE D'ART *Ateliers de l'Esquielle*		SPECTACLE MILITAIRE *Les Seigneurs d'Orient*	DISCOURS DU BOURGMESTRE Musique, chants et danses suivis par : COMBAT MÉDIÉVAL *La Cour pontificale d'Avignon*
11:00	MUSIQUE *Les voix de Gaïa*	ATELIER FONDERIE D'ART *Ateliers de l'Esquielle*	ANIMATION PERROQUETS *Élodie Houdas*		
11:30	FARCE THÉÂTRALE « LE MARIAGE FORCÉ » *Sembadelle*	ATELIER FONDERIE D'ART *Ateliers de l'Esquielle*			
12:00		SPECTACLE CIRQUE ET MAGIE DU MOYEN-ÂGE *Baladins de Méliador*	SPECTACLE « L'AMOUR EN CE TEMPS-LÀ » *Les Monts rieurs*		
12:30				TOURNOI ET TECHNIQUE DE COMBAT *Les Seigneurs d'Orient*	
13:00	MUSIQUE *Tempradura*		CHANTS ET DANSES *Compagnons de la Tourrentelle*		MUSIQUE *Les voix de Gaïa*
13:30		ATELIER FONDERIE D'ART *Ateliers de l'Esquielle*	SPECTACLE CHOREGRAPHIÉ DES PERROQUETS *Elodie Houdas*		MARIAGE MÉDIÉVAL *La Cour pontificale d'Avignon*
14:00	FARCE THÉÂTRALE « LE MARIAGE FORCÉ » *Sembadelle*	DÉMONSTRATION DE COMBAT *Tyrians*			
14:30		ATELIER FONDERIE D'ART *Ateliers de l'Esquielle*	THÉÂTRE MÉDIÉVAL *Compagnons de la Tourrentelle*	ADOUBEMENT DU CHEVALIER *Les Seigneurs d'Orient*	TRIBUNAL DE L'INQUISITION *La Cour pontificale d'Avignon*
15:00	MUSIQUE *Les voix de Gaïa*	SPECTACLE CIRQUE ET MAGIE DU MOYEN-ÂGE *Baladins de Méliador*			
15:30	SPECTACLE « LES JACQUERIES DES VILAINS » *Les Monts rieurs*		MUSIQUE *Tempradura*		MARIAGE MÉDIÉVAL *La Cour pontificale d'Avignon*
16:00		DÉMONSTRATION DE COMBAT *Tyrians*	SPECTACLE CHORÉGRAPHIÉ DES PERROQUETS *Élodie Houdas*		COMBAT MÉDIÉVAL *La Cour pontificale d'Avignon*
16:30	FARCE THÉÂTRALE « LE MARIAGE FORCÉ » *Sembadelle*	ATELIER FONDERIE D'ART *Ateliers de l'Esquielle*		MUSIQUE *Les voix de Gaïa*	
17:00		SPECTACLE CIRQUE ET MAGIE DU MOYEN-ÂGE *Baladins de Méliador*	INITIATION À LA DANSE *Compagnons de la Tourrentelle*	SPECTACLE MILITAIRE *Les Seigneurs d'Orient*	« ZE CONCERT » *Les Monts rieurs* puis retour en musique vers le bas du village
17:30	MUSIQUE *Tempradura*				
18:00	CLÔTURE				

ET AUSSI TOUTE LA JOURNÉE : archéologie médiévale (démonstration des techniques d'allumage du feu au Moyen-Âge) au jardin des musées et herboristerie au château.

Les horaires indiquent le début du spectacle - Programme susceptible de modifications

TOURRETTE-LEVENS

Fête Médiévale

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Région Provence Alpes Côte d'Azur

ADIGAS EVENEMENTS
Histoire et émotions
www.adigas-evenements.com

RecreaNice.fr

france bleu azur

fffsh
www.fffsh.eu

Dimanche 15 avril 2018 - 10h / 18h

Spectacles - Chevaliers - Troubadours - Marché artisanal

ENTRÉE ET PARKINGS GRATUITS - ACCÈS BUS N° 89

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

04.93.91.00.16 - tourrette-levens.fr

Scanner pour plus d'infos !

©C_Alfonsi, Fotolia_Guerrieroale, X.Quentien